

**COMMISSION PARLEMENTAIRE RELATIVE AU  
PROJET DE LOI 109 SUR LA CAPITALE NATIONALE**

**Mémoire déposé par Mireille Bonin du Collectif 55 +**

**Le 13 novembre 2016**

CAT – 006M  
C.P. – P.L. 109  
Statut de capitale  
nationale  
Ville de Québec  
VERSION RÉVISÉE

**Le Collectif 55+ est une OBNL créée en 2012 qui regroupe principalement des retraités. Il s'intéresse aux grands enjeux de société et y prend part occasionnellement.**

## **PROLOGUE**

Dans la nuit du 9 novembre 2016, les États-Unis d'Amérique élisaient leur nouveau président à la suite d'une campagne électorale sur le modèle d'une télé-réalité, où l'injure, le mensonge et le spectacle prenaient toute la place, alors que le contenu politique semblait peu pertinent. Ce spectacle a provoqué un engouement populaire débordant les frontières de ce pays, où chaque jour créait le suspense de la prochaine obscénité à entendre.

Curieusement, le discours de victoire de Monsieur Trump était posé, sans trace de récrimination, avec les remerciements d'usage. Une fin de spectacle qui se termine en queue de poisson pour ses électeurs et en incompréhension pour tous les autres.

Comment peut-on élire quelqu'un d'aussi indigne, voire vulgaire, sexiste et raciste...? Un pied de nez au système? Une démonstration du non-sens de l'élite politique? Un aveuglement volontaire?

Les commentateurs qualifiaient d'étrange l'ambiance dans la salle des pro-Trump durant la nuit du 8-9 novembre. Les gens ne semblaient pas vraiment heureux : pas de délire collectif, pas d'expression de bonheur de gagner ses élections mais plutôt la satisfaction d'avoir réussi à déjouer le système, à montrer de quoi sont capables les citoyens quand ils ne sont pas écoutés, pas pris au sérieux. Finalement, une démonstration du pouvoir du peuple. Il peut voter pour n'importe qui, juste pour lancer un message.

Une mode ou le signe précurseur de la fin de la démocratie en Amérique du Nord?

## **CONTEXTE**

Le projet de loi 109 intitulé : *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*, dévoile dans ses notes explicatives les fins de ce projet de loi. Parmi les sujets traités, mentionnons qu'il supprime l'obligation pour la ville de soumettre à l'approbation référendaire ses règlements d'urbanisme et d'emprunt; cet élément constitue un point majeur d'achoppement pour les citoyens. Par ailleurs, le projet de loi élargit les pouvoirs du conseil de ville en matière d'urbanisme, même dans le cas de l'existence d'un règlement dans un arrondissement; il permet également au conseil de la ville de décréter

qu'il a compétence sur un domaine relevant d'un conseil d'arrondissement. Ajoutons qu'il confie au maire, plutôt qu'au conseil de la ville, la responsabilité de désigner le maire suppléant.

Ce projet de loi a été déposé en juin 2016, au moment où les vacances commencent pour les citoyens, sans avoir été précédé par une consultation publique en amont et sans que les citoyens ne soient invités à en débattre en consultation parlementaire.

Est-ce un autre exemple d'un déficit au plan de la démocratie ?

## **LES CITOYENS S'INQUIÈTENT**

Inquiets, quelques citoyens incluant le Collectif 55+, cherchent à comprendre l'impact de ces nouveaux pouvoirs. Ils organisent une table ronde le 8 septembre dernier, où sont invités six conférenciers provenant de milieux différents; le droit, l'urbanisme, la démocratie et les modèles de consultation publique y sont abordés (Annexe A: affiche et communiqué). Près de 160 personnes s'y sont présentés. Cette table ronde a été possible grâce à la générosité des conférenciers, au bénévolat des organisateurs, au concours d'un organisme communautaire et aux contributions volontaires des participants.

## **UN LEVIER POUR PALLIER À L'HÉGÉMONIE DES PROMOTEURS IMMOBILIERS**

Le 20 octobre, un atelier de travail sur le projet de loi 109 a suivi la Table ronde, réunissant près de 40 participants. Un grand consensus s'est alors dégagé sur l'importance de maintenir le droit au référendum, un élément essentiel pour avoir un levier de négociation avec des promoteurs qui peuvent exercer un lobby important auprès du conseil de ville et du maire tout particulièrement, si on en juge par leur relation de proximité (Annexe B: extrait du Magazine 16/08).

Sans connaître les détails sur ce lobby, les conclusions du Colloque Québec 2050, organisé par les grands promoteurs immobiliers de Québec en février 2015 (déposé en pièce jointe) donnent un aperçu du lien étroit entre des promoteurs immobiliers et le maire de Québec pour s'entendre sur la manière de mettre en oeuvre la vision des promoteurs dans le développement de la ville.

Sans être exclus spécifiquement à ce colloque, les frais d'inscription de 500,00\$ étaient hors de portée pour les citoyens.

Le projet « Le Phare » du Groupe Dallaire est apparu peu après ce colloque, lequel va à l'encontre des normes négociées entre les citoyens et la Ville via son Programme particulier d'urbanisme dans Sainte-Foy (PPU). Il s'est révélé un exemple notoire à Québec de cette proximité entre les élus et les promoteurs qui permet tous les écarts de conduite, toutes les exagérations et la réalisation pour les citoyens que le temps qu'ils ont mis pour s'entendre sur un PPU n'avait aucune valeur et n'était en rien respecté par les autorités. Ce projet a suscité l'indignation des citoyens et des architectes engagés dans un aménagement du territoire durable et harmonieux.

## UNE MÉCANIQUE DE CONSULTATION PUBLIQUE À DÉVELOPPER

Avec plus de pouvoirs viennent plus de responsabilités...selon l'adage fort connu. Le pouvoir accru de la Ville de Québec doit donc être contre-balancé par une mécanique de consultation adaptée à cette nouvelle réalité : un processus de consultation indépendant du conseil de ville prévu directement dans une loi (le projet de loi 109) pour en garantir la mise en oeuvre.

À Québec cette mécanique fait défaut.

À titre d'exemples, durant le cours de l'été 2016, les citoyens ont goûté au processus de consultation soit disant en amont de la Ville de Québec, une série d'actions lancée sporadiquement, d'une durée allant de quelques jours à quelques semaines, pour permettre aux gens de s'exprimer et ce, habituellement à la suite d'une annonce via le quotidien *Le Soleil*.

Voici donc quelques exemples :

1. Consultation sur la révision du Schéma d'aménagement de l'Agglomération de Québec : après que les professionnels de la Ville aient passé quatre ans à préparer la révision du schéma d'aménagement, le conseil de ville a adopté le premier projet de schéma le 27 avril 2016, ce qui fut approuvé par le Conseil d'agglomération de Québec quelques jours plus tard. Les citoyens ont alors eu à peine cinq semaines (échéance: 6 juin) pour lire, réfléchir, faire de la recherche, rédiger, s'inscrire à la consultation publique et déposer des mémoires. Bousculés par le temps, les citoyens ont lancé une pétition en ligne pour demander, notamment, plus de temps. Certaines règles ont été assouplies séance tenante et la Ville a indiqué qu'elle accepterait les mémoires même après la date butoir annoncée initialement.  
<http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201609/15/01-5020919-schema-damenagement-la-democratie-menottee.php>
2. Vox-pop sur l'Accès aux berges des rivières, juillet 2016:  
<http://www.lappel.com/Actualites/Politique/2016-07-06/article-4580156/Quebec:-des-consultations-pour-redonner-les-rivieres-aux-citoyens/1>
3. Consultation sur les aînés, entre le 15 juillet et le 5 août 2016.
4. Consultation sur l'accessibilité universelle, entre le 14 et le 28 juillet 2016.
5. Consultation sur le PPU Belvédère, entre juin et septembre 2016.
6. Consultation sur les grands rêves des citoyens : produit en ligne ouvert le jeudi 7 septembre 2016 et fermé le dimanche 11 septembre 2016, annoncé par Le Soleil. Cette consultation médiatisée consistait en une série de cases à cocher, sans possibilité d'y joindre un document ou une image.  
<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201609/07/01-5017865-equipe-labeaume-lance-une-consultation-a-saveur-electorale.php>

Il y en a probablement eu d'autres car on apprend l'existence de ces consultations soit par des amis, soit par Le Soleil ou tout simplement par hasard. Il n'est pas possible de bien s'y préparer, pas possible d'apporter une réflexion et une recherche dignes de ces grands enjeux de société.  
<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201602/21/01-4953098-les-citoyens-de-quebec-seront-consultes-davantage.php>

Le maire de Québec se plaignait en novembre 2016 d'apprendre par l'entremise des media ce que pensent les citoyens du troisième lien et il n'aime pas cela (référence à la surenchère médiatique sur le sujet de la construction ou non d'une autre voie pour traverser le fleuve).

Les citoyens n'aiment pas non plus apprendre par les media, souvent au dernier moment, la tenue de consultations et finir par en manquer et ne pas pouvoir se préparer à la mesure des enjeux impliqués. Les médias sont devenus à Québec des courroies de transmission entre le maire, qui prend toutes les décisions, et les citoyens qui y réagissent comme ils le peuvent. Les media ne sont pas des bureaux d'information ou de relations publiques.

Québec mérite un organisme professionnel de consultation publique, pour que la consultation ne soit pas une nouvelle mais l'exercice de la démocratie pour améliorer l'aménagement du territoire.

### **UNE MÉCANIQUE DE CONSULTATION INDÉPENDANTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunis en septembre et en octobre 2016, après avoir entendu des représentants de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) et avoir discuté d'une mécanique de consultation qui devrait être utile, inclusive, efficace et professionnelle, les citoyens arrivent à dégager certains critères pour concevoir une telle mécanique.

Cette mécanique doit nécessairement être indépendante du conseil de ville et elle doit être inclusive des institutions présentes à Québec, comme les conseils de quartier. Elle doit aussi veiller à former les citoyens pour devenir des participants éclairés. Elle doit donner de l'information en amont des projets; mieux, elle doit permettre de faire des citoyens les partenaires de l'aménagement du territoire. Le citoyen est un expert de son milieu. Il en connaît les détails, les failles et les possibilités. Et il se préoccupe du bien commun. En fait, son intérêt principal est celui d'améliorer la qualité de vie et la santé des gens de son milieu de vie.

Le débat public est nécessaire pour se donner une mécanique de consultation publique acceptable socialement. Ce débat n'a pas encore eu lieu.

### **L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE (INM) ET LA CONSULTATION PUBLIQUE**

La Ville de Québec a donné un mandat à l'INM pour examiner les pratiques de consultation publique à Québec.  
<http://www.journaldequebec.com/2016/08/29/participation-citoyenne-un-mandat-a-linstitut-du-nouveau-monde>

Informés par les media de ce mandat donné à l'INM en août 2016, nous nous sommes empressés d'inviter l'INM à notre Table ronde du 8 septembre. L'INM a accepté l'invitation.

L'INM commence ses travaux le 23 novembre 2016. Il serait donc prématuré de légiférer par le PL 109 avant que son rapport final ne soit déposé, connu et acceptés par les citoyens.

En effet, si nous voulons que ce mandat soit plus qu'une annonce électorale et un voeu pieux, il faut nécessairement que ces travaux se transposent dans le cadre du PL 109 pour assurer une garantie législative au sérieux de la consultation publique à Québec, avec des mesures exécutoires et la création, peut-être, d'une institution qui pourrait être composée en partie des conseils de quartier.

## DÉMOCRATIE ET VILLE INTELLIGENTE

L'apport des citoyens est aussi une composante d'une « ville intelligente », un concept bien connu des citoyens un peu partout en Occident. Le Département des sciences géomatiques de l'Université Laval est impliqué dans ce concept et s'intéresse à inclure les citoyens dans ses recherches pour mesurer, entre autres, les impacts sociaux des décisions prises par les villes.

De plus, l'attractivité des villes est aussi en lien avec la place qu'occupe la démocratie car de là découle une stabilité et une harmonie sociale qui influencent les choix des chercheurs, des entrepreneurs et des citoyens intéressés par une ville plutôt qu'une autre. La conscience environnementale des dirigeants est aussi un facteur d'attractivité d'une ville.

## AMENDEMENTS PROPOSÉS AU PL 109

1) Le Collectif 55+ prend acte des amendements proposés par monsieur le ministre Coiteux, annoncés par les media, afin de reporter à plus tard le débat sur la question du droit au **référendum municipal**.

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201611/01/01-5036804-coiteux-veut-repousser-le-debat-sur-labolition-des-referendums-locaux.php>

Le Collectif 55+ recommande par ailleurs le retrait définitif de ces articles relatifs au référendum au PL 109.

2) L'**article 1** du PL 109 change le titre de la Charte de la Ville de Québec en celui de Loi sur la Capitale nationale du Québec.

Cet article devrait être modifié pour les raisons suivantes : La Charte de la Ville de Québec est un document constitutif, tel qu'en fait foi son article 1 et il représente pour les citoyens de Québec la constitution de la Ville, un peu comme une constitution dans le vrai sens du terme, qui se veut une loi pas comme les autres, celle où les droits fondamentaux, ici d'une ville, sont édictés.

De plus l'objectif réel du PL 109 n'est pas essentiellement d'élaborer sur ce qu'est la Capitale nationale de Québec mais de modifier une grosse partie de la Charte de la Ville et de modifier aussi plusieurs autres lois. **Ce projet de loi est en fait un bill omnibus**. Nous proposons donc de retirer l'article 1 du PL 109

3) Retirer l'**article 20** qui donne au maire le pouvoir de désigner à lui seul le maire suppléant.

En effet, un maire n'a pas de pouvoir à lui seul, il fait partie d'un conseil municipal et un conseil municipal ne s'exprime pas par son maire; il s'exprime par une résolution. Le maire peut en être le porte-parole, influencer les décisions mais un conseil municipal s'exprime en collégialité.

4) Modifier l'**article 29**, en retirant l'insertion de l'article 84.2 à l'Annexe C de la Charte de la Ville.

En effet, accepter l'insertion de l'article 84.2 à la Charte de la Ville de Québec reviendrait à pratiquement vider de son mandat le conseil d'arrondissement. La distance entre le mandat administratif du Conseil d'arrondissement et le mandat politique du conseil de la ville est nécessaire pour la bonne gestion des affaires publiques. Donner un forum administratif aux citoyens pour faire valoir leurs demandes et leurs points de vue est essentiel pour rapprocher les citoyens de leurs conseillers et « dédramatiser » les problématiques.

De plus, l'accaparement des pouvoirs du conseil d'arrondissement par le conseil de ville pourrait résulter en une concentration des pouvoirs entre les mains du maire. À Québec, ce n'est pas un parti politique qui mène actuellement mais une équipe principalement assujettie au pouvoir du maire. Dans un tel contexte, cela viendrait porter atteinte à la démocratie.

Ce nouvel article 84.2 viendrait aussi mettre en péril l'indépendance des conseils de quartier, qui sont en lien direct avec les conseils d'arrondissement, pour les assujettir au pouvoir politique du conseil de ville et du maire, et potentiellement aussi les vider de leur sens.

5) Ajouter l'**article 41.1** au PL 109 pour créer un mécanisme de consultation publique dans la partie principale de la Charte de la ville de Québec CHAPITRE II : ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ, et remanier plutôt la SECTION IV : CONSEILS DE QUARTIER ET CONSULTATION PUBLIQUE

## **CONCLUSION**

La démocratie est un bien précieux. C'est un gage de stabilité sociale et de prospérité, qui participe à l'indice de santé publique d'une société donnée. Une denrée si rare qu'elle devient une invitation à ceux qui se cherchent un milieu de vie sécuritaire, inclusif et facile à vivre, de venir s'y installer ou d'y rester. C'est tellement plus que le droit de vote. C'est une relation à établir et à développer au quotidien.

La démocratie est fragile; sans elle une société peut basculer facilement dans le chaos.

Nous surveillerons les conséquences du Brexit et des élections américaines. Mais nous savons déjà qu'une démocratie fictive, sans véritable intention d'inclure tous ses citoyens est une menace à la paix. Point.

## Annexe A

Affiche de la Table ronde du 8 septembre 2016 sur la consultation  
publique et communiqué

Table ronde

# LA CONSULTATION PUBLIQUE : UN MÉCANISME À REVOIR À QUÉBEC

**Panélistes :**

**Jonathan Durand-Folco**, prof., U. Saint-Paul  
**Hélène Laperrière**, urbaniste, Ph.D.  
**Serge Vlau**, architecte et urbaniste  
**François Bourque**, chroniqueur, Le Soleil  
et autres Invités

**Animation : Jean Rousseau**

**Une présentation citoyenne**

**Le jeudi  
8 septembre  
2016**

**19h**

**Loisirs Montcalm (Grande salle)  
265, boulevard René-Lévesque O,  
Québec**

**ENTRÉE LIBRE**  
Contribution volontaire

COMMUNIQUÉ

## LA CONSULTATION PUBLIQUE : UN MÉCANISME À REVOIR À QUÉBEC

Québec, le vendredi 26 août 2016 – Quelles seraient les conséquences de l'adoption du projet de loi 109 sur la Capitale nationale?

En juin dernier, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 109; Il est susceptible de supprimer le droit au processus référendaire mais aussi de modifier en profondeur les conditions du processus consultatif à Québec. Nombreux et nombreuses sont les citoyens et citoyennes qui s'interrogent et s'intéressent aux modes de consultation publique existant ici et ailleurs.

À l'heure de la révision du Schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Québec, il importe de se préoccuper de la participation citoyenne car l'avenir de notre communauté se jouera à travers ses orientations. N'est-il pas primordial de s'assurer de bénéficier de conditions de consultations adéquates pour mener à bien un projet de société digne d'une Capitale nationale ?

Afin de mieux en saisir les enjeux, un groupe de citoyens et citoyennes vous invite à une table ronde pour participer à un échange sur la consultation publique. C'est le moment ou jamais, l'étude du projet de loi devant reprendre son cours cet automne.

### Les panélistes invités

- Jonathan Durand-Folco, professeur en innovation sociale à l'Université Saint-Paul à Ottawa,
- Hélène Laperrière, urbaniste, Ph.D., consultante,
- Serge Viau, architecte et urbaniste, ancien directeur général de la Ville de Québec,
- François Bourque, chroniqueur, politique municipale locale et régionale au Soleil,
- François Marchand, avocat spécialisé en droit municipal,
- Franc Hauselmann, entrepreneur informaticien, de double citoyenneté, canadienne et suisse.

À l'animation, Jean Rousseau.

**Le jeudi 8 septembre, 19 h**  
**Loisirs Montcalm (grande salle)**  
**265, boulevard René-Lévesque Ouest, Québec.**

### Une présentation citoyenne Contribution volontaire

Plus de détails sur le Projet de loi no 109: Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs.

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-109-41-1.html>

- 30 -

Renseignements / Claudine Dorval / 418 801-7494

## Annexe B

Commentaire d'un lecteur en référence à l'éditorial du Devoir intitulé [Labeaume grad, bis](#), au sujet du projet de loi 109 :

« Vous écrivez d'entrée de jeu que cette loi aurait pour effet d'accroître le pouvoir du maire... et des promoteurs. Je ne peux qu'être d'accord avec vous et j'aimerais vous soumettre un aspect des relations entre le maire et les gens d'affaire qui est probablement plus sournois pour la démocratie qu'il n'y paraît au premier abord. J'hésite avant de vous écrire là-dessus, car c'est délicat, mais je me lance quand même afin de partager mon malaise.

Dans le no. 10 du magazine 1608 (<https://yqbmmedia.com/PageFlip/1608-10/#p=1>), une revue de Québec gratuite au papier très glacé et de contenu surtout publicitaire, le maire de Québec Régis Labeaume remplit la une, les mains jointes et vêtu d'un smoking. Le titre : « *L'Élu altruiste - une rencontre exclusive avec Régis Labeaume sur la générosité.* »



Voici quelques extraits de l'entrevue accordée par le maire.

« *Quand je suis devenu maire en 2007, j'ai décidé de continuer de m'engager pour deux raisons. D'abord, pour donner l'exemple. **Quand le maire appelle, ça aide!*** »

« *C'est sûr que quand Yvon [Charest, président de l'Industrielle Alliance] et moi on se met*

*ensemble, pis qu'on appelle Jacques Tanguay [d'Ameublement Tanguay], on mobilise de grands donateurs. »*

*« Je viens de vivre une initiative admirable avec les leaders de Centraide. On a tous embarqué dans un autobus. **Il y avait tellement d'argent dans cet autobus, c'était incroyable.** Ashton Leblond [des restaurants Ashton], Michel Dallaire [de Cominar], name it! [...] Ces gens-là ont décidé de refuser la misère. »*

Je ressens un malaise de savoir que Régis Labeaume utilise son statut de maire pour solliciter la charité de gens d'affaire parmi les plus puissants de la ville. Quel genre de pression ces personnes ressentent-elles lorsque « le maire appelle » ? Quel genre de pression le maire ressent-il ultérieurement si certaines de ces personnes l'appellent pour solliciter un privilège ou la modification d'un règlement?

Est-ce le rôle d'un maire d'appeler lui-même les gens d'affaire pour qu'ils donnent de leur argent à telle ou telle cause philanthropique?

Question délicate, sujet délicat, malaise certain ».



# Visions des 7 chantiers

CAT – 006MA  
 C.P. – P.L. 109  
 Statut de capitale  
 nationale  
 Ville de Québec



Nos partenaires :



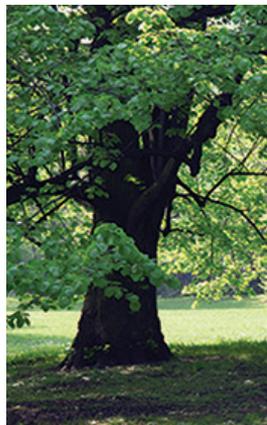
Entente de  
 développement culturel



Nos principaux commanditaires :



**Groupe Altus**



# | Plan de présentation

- 1 Développement industriel et technologique
- 2 Ville intelligente et durable
- 3 Développement résidentiel durable
- 4 Pôles d'activité économique
- 5 Patrimoine
- 6 Les grands équipements
- 7 Transport des personnes et des marchandises

1 |

# Développement industriel et technologique



**PARC  
TECHNOLOGIQUE**  
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

# 1 | Développement industriel et technologique

## Principaux enjeux

- 1 Redynamisation des zones et parcs existants
- 2 Développement de nouvelles zones et parcs industriels

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #1 : Redynamisation des zones et parcs existants

- Les zones et parcs industriels des secteurs les plus urbanisés de la ville de Québec seront requalifiés.
- Ils seront accessibles par le biais des transports collectifs et actifs.
- Les sites contaminés seront décontaminés.
- Des incitatifs seront en place pour encourager les requalifications de bâtiments vétustes en bâtiments modernes et flexibles.



Source : dezeen.com

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #1 : Redynamisation des zones et parcs existants

- Certaines normes liées à la réglementation et au zonage et empêchant la requalification de bâtiment seront adaptées aux besoins de l'industrie.
- Les parcs seront réaménagés pour inclure des espaces verts, des services communs (garderies), des pistes cyclables, des abris-bus, etc.



Source : dezeen.com

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #1 : Redynamisation des zones et parcs existants

- Les bâtiments mal construits ou désuets seront démolis.
- De nouveaux bâtiments flex facilitant leur réutilisation ou leur conversion seront préconisés.
- Les artères seront verdies et des aménagements sécuritaires pour les transports actifs seront réalisés.
- Les zones et parcs industriels seront segmentés.
- Certains parcs industriels traditionnels développeront une vocation technologique.



Source : dezeen.com

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #1 : Redynamisation des zones et parcs existants

### Parcs technologiques

- Les parcs technologiques existants (**Parc technologique du Québec métropolitain, Michelet, Saint-Roch, Innoparc, etc.**) et déjà identifiés (**D'Estimauville, etc.**) seront densifiés et agrandis. Ils auront leur propre *branding* et seront reliés par une signature visuelle distinctive, notamment des jeux de lumière et des faisceaux laser identifiant et reliant les parcs.
- Les parcs technologiques seront dotés de centres de *coworking*, de laboratoires de recherche, de vitrines technologiques mis en commun et d'un système de fibre optique/connectivité de classe mondiale.
- L'activité de fabrication découlant de la recherche et du développement technologique prendra une place de plus en plus importante.

Technopole Angus



Source : Groupe/A

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #2 : Développement de nouvelles zones et parcs industriels

### Nouveaux parcs technologiques

- Les parcs technologiques partageront des infrastructures telles que les centres de recherche, les espaces de *coworking* et un campus universitaire anglophone (incubateurs)
- Les nouveaux parcs technologiques seront des pôles mixtes.
- Un corridor technologique **Université Laval – Parcs technologiques – Aéroport** sera déployé.
- À proximité des nouveaux parcs technologiques seront développés des projets résidentiels.

PT Techno Parc Montréal – Éco-Campus Hubert Reeves



Source : Groupe/A

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #2 : Développement de nouvelles zones et parcs industriels

### Nouveaux parcs industriels

- De nouveaux parcs industriels destinés à l'activité manufacturière seront développés vers l'ouest (sur la Rive-Sud\* et le prolongement de l'autoroute 40, au sud de l'aéroport, vers Saint-Augustin).

(\*Il s'agit d'une exploitation des superficies non développées, étant donné l'absence de nouvelles zones prévues.)

- Un pôle cargo sera développé (logistique, distribution) sur le site de l'Aéroport.

Parc industriel Lauzon



Source : Ville de Lévis

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #2 : Développement de nouvelles zones et parcs industriels

### Nouveaux parcs industriels

- Les parcs répondront aux critères de développement durable en matière de qualité de l'environnement, d'espaces verts, d'infrastructures et de consommation d'énergie.
  - Les usines seront modernes et non polluantes (ex. : usine Pirelli)
  - Le stationnement sera caché à l'arrière des bâtiments
  - Les édifices seront « Zéro consommation d'énergie » ou « Énergie positive »
  - Les parcs seront accessibles en transport en commun

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #2 : Développement de nouvelles zones et parcs industriels

### Nouveaux parcs industriels

- Les nouveaux parcs seront consolidés autour d'infrastructures communes de façon à créer des *Hub* :
  - Parcs de transbordement (Aéroport, Charny)
  - Gare de triage
  - Entrepôts frigorifiques
- Des zones manufacturières seront aménagées autour de l'Aéroport international Jean-Lesage et de la gare de triage Joffre (Charny).
- L'autoroute 40 sera prolongée vers l'aéroport – Saint-Augustin-de-Desmaures.
- Une route de transfert **ferroviaire - aéroportuaire** entre les deux grands équipements sera aménagée.

# 1 | Développement industriel et technologique

## Enjeu #2 : Développement de nouvelles zones et parcs industriels

### Nouveaux parcs industriels

- Les nouveaux parcs manufacturiers formeront des pôles homogènes.
  - accessibles aux infrastructures de transport
  - facilement accessibles pour les travailleurs
  - éloignés des quartiers résidentiels
  - offrant des loyers abordables
  - dotés d'un meilleur système de gestion de la pollution sonore
- Des services pour travailleurs y seront offerts : garderies, restauration, etc.
- Les nouveaux parcs industriels seront ouverts et décloisonnés.

2 |

# Ville intelligente et durable

*Société québécoise  
des infrastructures*

Québec 

# 2 | Ville intelligente et durable

## Principaux enjeux

- 1 Ville intelligente au service du développement urbain
- 2 Gestion responsable des ressources
- 3 Un impact environnemental positif
- 4 Préservation des milieux naturels

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #1 : Ville intelligente au service du développement urbain

- Un important changement de culture populaire permettra de contrer l'individualisme des lieux de vie et favorisera les projets communautaires dans la région.
- La région sera dotée d'un mécanisme de collaboration urbaine pour permettre la réalisation de projets porteurs de richesses collectives.



Source : paris.opencities.net



# 2 | Ville intelligente et durable

## Enjeu #1 : Ville intelligente au service du développement urbain

- Les citoyens seront harmonieusement impliqués dans les processus de développement des projets.



- Le citoyen est un vecteur du développement durable et de la ville intelligente, en contrôle des informations qu'il diffuse.



Source : blogue information strategy

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #1 : Ville intelligente au service du développement urbain

- L'urbanisme contributif sera systématisé : le citoyen sera appelé à participer à la planification des projets de développement urbain.

#### Application Unlimited Cities



Source : [unlimitedcities.org](http://unlimitedcities.org)

Par le biais d'un outil d'urbanisme collaboratif (l'application *Unlimited Cities*), citoyens et professionnels sont invités à partager, en amont d'un projet urbain, leur vision portant notamment sur l'évolution d'un quartier.

- Thèmes : densité, nature, mobilité, vie de quartier, créativité et numérique
- Possibilité d'une modification instantanée de l'image photographique du site, d'un ajout ou d'une suppression d'éléments urbains, etc.

# 2 | Ville intelligente et durable

## Enjeu #1 : Ville intelligente au service du développement urbain

- Les promoteurs et les autorités de la ville favoriseront l'implication des citoyens par des processus de consultation numériques élargis : internet des objets, chez soi ou en mobilité, à partir d'infrastructures urbaines (ex: bornes interactives, abribus, etc.)

L'objectif étant de :

- encourager l'engagement des citoyens
- leur permettre de réfléchir et de proposer leur vision de la ville
- mettre à profit l'intelligence collective



Source : SmartPixel.tv

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #1 : Ville intelligente au service du développement urbain

- La région aura pleinement appris à gérer l'information en tant qu'énergie du 21<sup>e</sup> siècle.
- La divulgation proactive des informations publiques permettra de mieux outiller les promoteurs, les entrepreneurs et les citoyens dans toute prise de décision et/ou de position.
- Les informations (sauf celles à caractère confidentiel) seront rendues publiques et facilement accessibles dans des formats ouverts (lisibles par des machines).



Source : Latribune.fr



Source : microsoft.com

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #1 : Ville intelligente au service du développement urbain

- Une plateforme de collaboration (**PPC = public-privé-citoyen**) informera sur les projets de développement.

La démarche permettra de :

- aider les promoteurs à mieux répondre aux besoins
- favoriser l'acceptabilité sociale des projets
- mieux outiller les élus pour défendre l'intérêt public



# 2 | Ville intelligente et durable

## Enjeu #2 : Gestion responsable des ressources

- La régénération des ressources sera assurée par la gestion en cycle fermé.
- La gestion de l'eau sera encadrée et assurera une consommation responsable.
- La mesure de la consommation des ressources telles que l'eau, l'électricité, les matières résiduelles et les nouvelles sources d'énergie sera systématisée.
- Des incitatifs financiers favorisant la consommation responsable des ressources seront instaurés, incluant la tarification lorsque nécessaire.



Source : cité verte, Québec

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #2 : Gestion responsable des ressources



Source : Cité verte, Québec

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #3 : Un impact environnemental positif

- La région favorisera le développement des quartiers urbains avec une mixité adaptée aux besoins de la population.
- Tous les nouveaux quartiers seront énergiquement autosuffisants.



Source : saremm.com

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #3 : Un impact environnemental positif

- La région encouragera la construction de lieux d'habitation plus flexibles répondant aux besoins des futurs occupants tout au long de leur cycle de vie. Ainsi, une importance particulière sera accordée au choix de l'aménagement intérieur et extérieur : la résidence sera adaptée aux besoins des enfants, des adultes et des personnes âgées qui y logeront.
- La notion d'« habitation participative » (cohabitat/cohousing) sera intégrée dans les modèles de développement urbain.



La cour centrale est un lieu de rassemblement en été comme en hiver.

Source : Cohabitat Québec

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #3 : Un impact environnemental positif

- La densification urbaine bien planifiée permettra une utilisation optimale des espaces en permettant un accès piétonnier au maximum de services.
- À la faveur de l'expansion des véhicules intelligents, électrifiés et interconnectés, les bornes de recharge seront répandues dans les lieux publics et d'habitation.



Source : bfmbusiness.bfmtv.com



Source : sudouest.fr

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #3 : Un impact environnemental positif

- L'intermodalité sera intégrée dans le cadre du transport des personnes. Une baisse de l'usage de l'auto solo et un retour de l'espace public aux piétons seront constatés.
- Les horaires des transports en commun seront flexibles et adaptés aux besoins des travailleurs des secteurs les plus achalandés.



Source : webandlux.com

#### L'abribus de demain imaginé par le Massachusetts Institute of Technology

- Entièrement alimenté grâce à l'énergie solaire
- Doté d'écrans tactiles utilisant l'encre digitale (moins énergivores)
- Offrant de nombreux services : panoplie d'informations, possibilité de planifier son trajet sur une carte, WiFi, etc.

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #4 : Préservation des milieux naturels

- La qualité de vie sera améliorée par des aménagements urbains qui encourageront l'adoption de saines habitudes de vie.
- Des milieux naturels, des espaces verts et récréatifs, mis en valeur et interconnectés, composeront une trame verte et bleue métropolitaine structurante, attirante et durable.

Tianjin, l'écocité sino-singapourienne



Source : [demainlaville.com](http://demainlaville.com)

## 2 | Ville intelligente et durable

### Enjeu #4 : Préservation des milieux naturels

- Des plans de régénération des boisés seront obligatoires dans tous les projets de développement urbain.
- Les arbres, les boisés, les espaces et les toits verts occuperont une place importante dans tout milieu de vie et projet de développement, luttant ainsi contre la présence d'îlots de chaleur et favorisant une biodiversité urbaine.
- L'agriculture urbaine sera omniprésente et la biodiversité sera protégée dans l'aménagement urbain.



Source : [lesclesdedemain.lemode.fr](http://lesclesdedemain.lemode.fr)

3 |

# Développement résidentiel durable

 **Logisco**  
groupe immobilier

Pour une qualité de vie  
*locative*

# 3 | Développement résidentiel durable

## Principaux enjeux

- 1 Redéveloppement des quartiers centraux
- 2 Redéveloppement des banlieues d'après-guerre
- 3 Développement de nouveaux quartiers résidentiels
- 4 Hébergement des aînés

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #1 : Redéveloppement des quartiers centraux

- Les quartiers centraux incluant entre autres, Saint-Jean-Baptiste, Limoilou, Saint-Sacrement, Montcalm, Saint-Roch et Vieux-Lévis seront densifiés grâce à un nouveau partenariat entre les propriétaires, les promoteurs et les autorités urbaines.



Source : [cdn.citoyens.com](http://cdn.citoyens.com)

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #1 : Redéveloppement des quartiers centraux

- Ce nouveau partenariat sera basé sur le principe de la réciprocité :
  - Le propriétaire ou le promoteur concourt aux objectifs de la collectivité : densification, mise en valeur des terrains contaminés, abordabilité pour les familles, mixité sociale, caractère durable du projet, etc.
  - En échange, la collectivité concourt aux objectifs du promoteur ou du propriétaire, se traduisant notamment par différentes mesures incitatives : traitement accéléré des demandes, projets non susceptibles d'approbation référendaire, modulation fiscale, participation à la décontamination.
  - Le partenariat sera, entre autres, bonifié grâce à l'implication de différents acteurs ayant un champ d'expertise plus large, incluant certains organismes sociaux.



Source : itespresso.fr

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #1 : Redéveloppement des quartiers centraux

- Les terrains seront décontaminés grâce à la mise sur pied d'un « Fonds des pétrolières » et d'autres programmes publics tels que *Climat-sol*. Une approche par la gestion de risque sera également mise en œuvre.
- La mixité sociale sera mieux intégrée dans les projets grâce à des programmes assurant le financement de l'écart entre la valeur au marché des unités, leurs coûts de construction et la capacité de payer des ménages y résidant. Les projets favorisant la mixité sociale ne pourront pas être freinés par les résidents riverains qui utiliseront une dynamique référendaire.
- Les familles repeupleront les quartiers centraux grâce à une amélioration des milieux de vie et l'abordabilité des résidences.



Source: issy.com

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #2 : Redéveloppement des banlieues d'après-guerre

- La première banlieue sera densifiée grâce à un nouveau partenariat entre les propriétaires, les promoteurs, les autorités urbaines, les organismes sociaux et les autres acteurs du milieu.
- Ce nouveau partenariat sera basé sur le principe de la réciprocité : lorsque le propriétaire ou le promoteur concourt aux objectifs de la collectivité, celle-ci concourt aux siens.
- La densification s'effectuera notamment par l'ajout en surhauteur de logements et la subdivision en lots.
- Elle se réalisera dans le respect des critères suivants : maintien voire amélioration du même couvert végétal, intégration architecturale, développement des services de proximité, convivialité pour les modes actifs de transport (marche, vélo).



Source : [tour-triangle-paris.com/](http://tour-triangle-paris.com/)

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #2 : Redéveloppement des banlieues d'après-guerre

- Les extrémités attenantes aux artères principales dans les banlieues d'après-guerre seront également densifiées. Cette mesure de densification tiendra compte d'une transition vers le centre de l'îlot (ex. : Rue Maguire/Chemin Saint-Louis).
- Le parc locatif sera rénové grâce à différentes mesures, notamment des assouplissements à la réglementation relative au loyer et le traitement fiscal des dépenses en rénovation (décapitalisation des dépenses).



Source : logisco.com

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #3 : Développement de nouveaux quartiers résidentiels

- Les nouveaux quartiers seront intégrés correctement aux trames urbaines existantes, les règles de base de l'urbanisme auront été repensées.
- La densification s'effectuera à proximité des axes principaux et dans des secteurs facilement accessibles en transport en commun.
- Les circuits de transport en commun s'ajusteront en fonction de la création des nouveaux quartiers.
- Le développement de nouveaux quartiers s'effectuera prioritairement à l'intérieur du périmètre urbain de Québec et de Lévis.



Source : media.strasbourg.eu

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #3 : Développement de nouveaux quartiers résidentiels

- La mixité sera priorisée dans les projets de construction résidentielle

Mixité résidentielle :

- Nouveaux quartiers formés de peu de maisons unifamiliales et jumelées, mais plus de maisons en rangée
- Présence de plex et de résidences pour aînés dans le même quartier
- Densité brute moyenne revue à la hausse (ex. : 40 logements/ha)



Source : provencherroy.ca

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #3 : Développement de nouveaux quartiers résidentiels

- La mixité sera priorisée dans les projets de construction résidentielle

Mixité des usages :

- Développement de garderies, de commerces et d'autres services à proximité des lieux de résidence dans le même quartier, facilement accessibles en transport en commun



Source : eplonline.fr

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #3 : Développement de nouveaux quartiers résidentiels

- Le développement de nouveaux quartiers résidentiels rimera avec la mobilité durable.
  - Priorisation des transports collectifs et actifs.
- Il prendra en considération l'accès à la nature, la création et la préservation des milieux naturels. Ces paramètres seront prévus au début des projets et seront considérés comme « éléments catalyseurs » des nouveaux quartiers.



Source : Graph Synergie

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #4 : Hébergement des aînés

- Les résidences pour aînés auront leur place dans les nouveaux quartiers qui seront développés, et ce, dès leur conception.



Source : a3-paysage.eu

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #4 : Hébergement des aînés

- Dans les quartiers résidentiels existants, des centres de services partagés pour aînés autonomes vivant à domicile seront implantés dans des bâtiments publics qui auront été convertis (écoles, bibliothèques, etc.) par des modifications de zonage. Ces centres offriront notamment des services de soins de santé, de surveillance, de l'aide à la vie domestique (ménage, cuisine, etc.), des cliniques médicales et des restaurants.
- Les entreprises d'économie sociale, les CLSC et les entreprises privées offrant des services aux aînés seront également présents dans ces centres de services partagés.



Source: gard.fr

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #4 : Hébergement des aînés

- Un système de transport collectif léger (microbus de quartier) sera implanté afin d'assurer la desserte interne des aînés demeurant en banlieue.
- Des services d'autopartage pour aînés seront également déployés pour assurer la desserte externe. Les services de transport adapté seront par ailleurs bonifiés.



Source : avem.fr

# 3 | Développement résidentiel durable

## Enjeu #4 : Hébergement des aînés

- La construction en surhauteur de complexes résidentiels pour aînés d'envergure sera priorisée sur les centres commerciaux communautaires.
- L'essentiel des résidences pour aînés sera de grands complexes offrant des milieux de vie évolutifs et une panoplie de services assurant la qualité de vie de leurs occupants.
- Le maintien à domicile des aînés autonomes sera favorisé par l'apparition d'un nouveau mode de livraison plus souple.
- Un nouveau mode d'habitation qui comblera le vide entre les résidences pour personnes âgées de grand gabarit et le maintien à domicile sera mis en place.



Source : Le Groupe Maurice

4 |

# Pôles d'activité économique



**IMMEUBLES  
ROUSSIN**

RÉSIDENTIEL ■ COMMERCIAL  
RÉSIDENTE POUR AÎNÉS

# 4 | Pôles d'activité économique

## Principaux enjeux

- 1 Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région
- 2 Avenir des artères commerciales et des mégacentres commerciaux (*power centers*)

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Lebourgneuf : Pôle de bureaux et de destination commerciale

- Avec le développement du commerce en ligne, les commerces situés dans le pôle Lebourgneuf se spécialiseront. Cela lui permettra de se donner une identité particulière, et par conséquent, de se distinguer des autres pôles d'activité économique de la région.
- Des complexes de bureaux à moyenne densité (6 à 10 étages) seront développés dans le secteur.
- On devra maintenir la fluidité de la circulation, les projets de construction résidentielle seront réalisés en périphérie du pôle.

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Lebourgneuf : Pôle de bureaux et de destination commerciale

- Pour renforcer le caractère distinctif du pôle, des signalisations, des mobiliers urbains et des infrastructures y seront déployés.

Blowhole, Australie



Source : wikimedia.org

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Sainte-Foy : Pôle de bureaux et commercial

- Sainte-Foy aura une clientèle touristique (touristes consommateurs) en provenance des autres régions du Québec, des autres provinces canadiennes et de l'extérieur (ex. : croisiéristes). Le pôle accueillera par ailleurs des touristes d'affaires.

Le Dubai Mall



Source : meao2013.files.wordpress.com



# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Sainte-Foy : Pôle de bureaux et commercial

- L'entrée de la ville sera améliorée. Des aménagements urbains seront effectués et des arts publics, installés. Un affichage reflétant le caractère moderne et prestigieux de l'entrée de la ville et une signature architecturale audacieuse pour les futurs projets y seront déployés.
- Le boulevard Hochelaga sera une rue d'ambiance ou un boulevard urbain.



Source : ronovatravels.com

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Sainte-Foy : Pôle de bureaux et commercial

- Le quartier résidentiel militaire fera l'objet d'un projet de développement immobilier. Les constructions résidentielles dans le quartier seront de densité moyenne à élevée (6 à 10 étages). Des espaces verts y seront aménagés.
- L'accès piétonnier dans le secteur sera également amélioré.



Source : citygreen.com

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### D'Estimauville : Pôle industriel propre et Pôle de recherche et de santé

- D'Estimauville accueillera un centre de recherche en lien avec les universités et les centres hospitaliers.
- Le pôle accueillera par ailleurs un parc technologique et industriel léger lié à la recherche.



Source : i.ytimg.com

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### D'Estimauville : pôle industriel propre et pôle de recherche et de santé

- D'Estimauville verra sa clientèle résidente augmentée. Elle sera composée majoritairement de la même typologie de clientèle que celle du secteur de Limoilou, notamment des familles désirant vivre à proximité du centre-ville, dans des logements abordables.
- Les constructions résidentielles dans le secteur seront de faible à moyenne densité (2 à 6 étages).



Source : greenfab-media.com

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Saint-Roch : Pôle du savoir, culturel et numérique

- Saint-Roch sera un secteur « branché » et numérique, un lieu de convergence d'activités culturelles.
- Une signature urbaine caractérisant le secteur y sera installée.
- Des infrastructures reflétant le savoir et la culture y seront également déployées.
- Le secteur sera densifié afin de permettre la réalisation des projets résidentiels.

Maisons de ville  
Projet de revitalisation du quartier Mitte à Berlin



Source : Meuser Architekten

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Colline Parlementaire : Pôle administratif, touristique et historique

- Les secteurs d'intérêt du pôle seront davantage mis en valeur par de meilleures signalisations.
- La colline Parlementaire deviendra le quartier des spectacles de la région. Elle sera mis en valeur avec un volet plus urbain.

#### Le Quartier des spectacles de Montréal



Source : quartierdesspectacles.com

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Colline Parlementaire : Pôle administratif, touristique et historique

- Des vélos électriques en libre service seront également déployés dans le secteur.
- Des parcours touristiques numériques (applications mobiles) seront développés et prolongés jusqu'à Cap-Rouge.

#### Application Pretty streets

Application créant des itinéraires piétons personnalisés pour les touristes



Source : [lentreprise.lexpress.fr](http://lentreprise.lexpress.fr)

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Colline Parlementaire : Pôle administratif, touristique et historique

- La colline Parlementaire accueillera des petites entreprises ou des professionnels ayant besoin de locaux de petite superficie : entreprises dans le domaine des affaires publiques, fournisseurs de services gouvernementaux, etc.
- Le pôle offrira davantage de logements de prestige et en hauteur, construits sur la rue Grande-Allée et le boulevard René-Lévesque.



Source : tempsreel.nouvelobs.com

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #1 :

### Spécialisation, identité et vocation des principaux pôles de la région

#### Desjardins : Pôle d'affaires

- Des projets de développement résidentiel de moyenne à haute densité (6 à 10 étages) seront réalisés dans le secteur.

#### Chaudière : Pôle commercial

- Le secteur sera requalifié.
- Des projets immobiliers à usage mixte seront développés dans le secteur pour amener une offre d'habitation et d'affaires.
- L'entrée de la ville sera embellie (aménagement paysager).



Source : bouygues-immobilier-corporate.com

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #2 :

### Avenir des artères commerciales et des mégacentres commerciaux (*power centers*)

- L'ère des commerces offrant les meilleurs prix sans valeur ajoutée prendra fin avec l'essor du commerce électronique.
- Afin d'assurer leur survie devant la popularité du commerce en ligne, les commerces traditionnels seront transformés et adopteront le concept du *retailtainment*.
  - *Retailtainment* = *retail* (commerce) + *entertainment* (divertissement, loisir)
  - L'accent sera mis sur l'expérience consommateur pour justifier le plaisir de se déplacer et de magasiner.
  - Les espaces de vente seront davantage esthétiques, ludiques et thématiques.
  - Des salles de spectacle, des zoos, des parcs d'attractions et des équipements de loisir (notamment pour enfants) seront aménagés dans les centres commerciaux. Plusieurs activités de divertissement, d'animation et d'exposition y seront organisées.

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #2 :

## Avenir des artères commerciales et des mégacentres commerciaux (*power centers*)

### Retailtainment



Source : polygone-riviera.fr

### Projet de retailtainment *Polygone Riviera, France*

- 70 000 m<sup>2</sup> de surface commerciale utilisable
- 150 boutiques
- 28 restaurants et pauses gourmandes
- 1 cinéma de 10 salles + 1 casino
- Des services 4 étoiles (voiturier, personal shopper, etc.)
- 3 000 places de stationnements enterrées

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #2 :

## Avenir des artères commerciales et des mégacentres commerciaux (*power centers*)

### Retailtainment

#### Galerie d'art à ciel ouvert prévue au Polygone Riviera



Source : polygone-riviera.fr



- Projet de 350 M€ alliant l'univers du shopping mode & premium, l'art contemporain et les loisirs en un seul et même lieu.

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #2 :

### Avenir des artères commerciales et des mégacentres commerciaux (*power centers*)

- Les artères commerciales se démarqueront et orienteront leurs offres sur le support et les services à la clientèle ainsi que la vie de quartier. Leur survie en dépendra.
- Les artères commerciales seront proactives. Elles démontreront qu'elles peuvent offrir une formule répondant aux besoins de leurs futurs clients cherchant ambiance, valeur ajoutée et dans certains cas, proximité.

Causeway Bay, Hong Kong



Source : [andrew-sin.blogspot.ca](http://andrew-sin.blogspot.ca)

# 4 | Pôles d'activité économique

## Enjeu #2 :

### Avenir des artères commerciales et des mégacentres commerciaux (*power centers*)

- Dans certains secteurs, les commerces serviront de points de chute pour des biens commandés en ligne. Ainsi, une reconfiguration des lieux sera réalisée. Les aires allouées à l'accueil du public seront réduites au profit des lieux d'entreposage.



Source : criticalcommons.org



5 |

# Patrimoine



**INSTITUT  
DE DÉVELOPPEMENT  
URBAIN DU QUÉBEC**

LE RÉSEAU DE L'IMMOBILIER AU QUÉBEC



# 5 | Patrimoine

## Principaux enjeux

- 1 Gestion du patrimoine
- 2 Reconversion des propriétés et des bâtiments religieux
- 3 Constitution du patrimoine de demain

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #1 : Gestion du patrimoine

- La région métropolitaine conservera sa richesse et sa diversité patrimoniales résultant de son histoire. Elle se construira en se projetant dans l'avenir tout en se fondant sur ses bases et la permanence de ses éléments constituants (paysages, parcours, propriétés, bâtiments, monuments, etc.).

Les espaces de la Bibliothèque Monique-Corriveau aménagés dans l'ancienne nef de l'église



Photos : Martin Dubois



L'œuvre Réseaux ou La forêt des connaissances



# 5 | Patrimoine

## Enjeu #1 : Gestion du patrimoine

- Les acteurs des secteurs privé et public (institutions, promoteurs, professionnels, etc.) collaboreront ensemble à un développement cohérent qui reconnaîtra le patrimoine culturel et naturel dans ses diverses dimensions, géré, préservé et réutilisé correctement de façon concertée en visant l'adhésion sociale.
- Les constructions et les interventions seront de qualité, adaptées et respectueuses des particularités du lieu (bâtiments, topographie, paysages, contexte urbain, etc.), tout en demeurant ancrées dans leur contexte historique.
- Il faut accepter que tout le patrimoine ne pourra être préservé et/ou restauré et qu'il subira des transformations qui considéreront la valeur intrinsèque du bâtiment.

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #1 : Gestion du patrimoine

- Les insertions, les recyclages, les réhabilitations et les agrandissements seront en harmonie avec le milieu existant. Ils seront réalisés dans une perspective de développement durable.
- Les secteurs public (gouvernements, municipalités) et privé (investisseurs, promoteurs immobiliers, etc.) collaboreront à l'acquisition des connaissances, la conservation, la mise en valeur des bâtiments et des espaces patrimoniaux.
- Une approche **guichet unique** rassemblant plusieurs expertises orientera dès le début le projet de réhabilitation des immeubles patrimoniaux.

L'ancien presbytère Saint-Nicolas,  
devenu un centre de diffusion de l'art et du patrimoine



Source : ville.levis.qc.ca

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #1 : Gestion du patrimoine

- Des mesures de sensibilisation et d'information des propriétaires et des investisseurs seront prises afin de :
  - mieux communiquer les avantages, les contraintes et les responsabilités relatifs à l'acquisition/la possession d'un bien patrimonial
  - définir et diffuser des critères et des normes précis en vue de la préservation, la réhabilitation et la mise en valeur des immeubles ou sites d'intérêt patrimonial en fonction de leur valeur intrinsèque et de leurs éléments caractéristiques
- Des incitatifs fiscaux, des programmes d'aide à la rénovation des patrimoines et des mesures d'accompagnement seront déployés.

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #1 : Gestion du patrimoine

- Des mesures de compensation inhérentes aux enjeux de la conservation patrimoniale sur des sites de moins grande valeur seront en outre proposées aux développeurs.
- Des mesures incitatives de zonage et de transfert de droit de développement seront mises en œuvre pour compenser la prise en charge du patrimoine.

Site patrimonial déclaré du Vieux-Québec



Source : [ameriquefrancaise.org](http://ameriquefrancaise.org)

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #2 : Reconversion des propriétés et des bâtiments religieux

- La majorité des églises catholiques auront été converties en d'autres usages.
- Des églises auront fait l'objet de transformation partielle, notamment l'ajout d'un usage commercial.
- Les institutions publiques considèreront, dans le développement de leurs équipements culturels et communautaires, le recyclage de bâtiments religieux.
- Un registre décrivant le potentiel de recyclage des bâtiments institutionnels et religieux et les conditions applicables sera dressé.

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #2 : Reconversion des propriétés et des bâtiments religieux

Une chapelle de style néo-classique convertie en un musée d'art moderne à Schiedam, aux Pays-Bas

Vue de l'extérieur



Source : dezeen.com

Vue de l'intérieur



# 5 | Patrimoine

## Enjeu #3 : Constitution du patrimoine de demain

- Le patrimoine sera reconnu comme une des ressources à considérer dans les perspectives du développement durable.
- Les multiples dimensions du patrimoine seront reconnues. Elles susciteront une appropriation collective.
- Le patrimoine sera ancré dans la vision des villes comme une valeur identitaire.
- Un savoir-faire cohérent avec le caractère unique de la région de Québec sera développé.
- L'esprit du lieu et sa vocation seront pris en compte dès la conception des projets immobiliers.

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #3 : Constitution du patrimoine de demain

- Le Vieux-Québec sera un quartier vivant, occupé et dynamique. On y habitera, travaillera, étudiera et s’y divertira.
- Les quartiers anciens seront vivants, mixtes (en complémentarité d’usages, en clientèles, en groupes d’âge) et mis en valeur.
- Le patrimoine sera un objet de fierté. Il rehaussera la valeur globale des projets de développement immobilier par son maintien, sa réactivation et sa mise en évidence.
- Dans certains cas, des appels de propositions ou des concours d’idées seront lancés afin de redévelopper des bâtiments ou des sites d’intérêt patrimonial.
- En 2050, la région de Québec est la porte-étendard de l’Amérique en matière de mise en valeur du patrimoine.

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #3 : Constitution du patrimoine de demain

### Kruisherenhotel / Couvent des Croisiers



Vue extérieure

Vue intérieure



Source : designandcontract.com

- Vocations principales : Hôtel de luxe, bar, restaurant, exposition permanente, micro galerie d'art
- Fleuron de l'industrie touristique régionale et nationale
- Lieu unique et emblématique de l'identité passée et contemporaine de Maastricht
- Reconnaissance et notoriété d'envergure mondiale : le projet ayant fait l'objet de nombreux reportages

# 5 | Patrimoine

## Enjeu #3 : Constitution du patrimoine de demain

### Kruisherhotel / Couvent des Croisiers

- Réussite du projet basée, entre autres, sur :
  - L'originalité du concept
  - La mise en valeur d'un patrimoine bâti historique et des interventions radicalement contemporaines
  - L'implication des populations locales et l'ouverture à une clientèle internationale
  - La création d'un produit hôtelier haut de gamme et le maintien de l'ouverture d'une partie du site au public
  - Le caractère inédit et l'authenticité du projet



Source : vghuioew.blogspot.com

### Kruisherhotel / Couvent des Croisiers



Source : blogsartinfo.com

6 |

# Les grands équipements



Raymond Chabot  
Grant Thornton

# 6 | Les grands équipements retenus

- **Équipements culturels, touristiques et patrimoniaux**
  - Site patrimonial et touristique du Vieux-Québec
  - Zones portuaires Québec – Lévis
- **Équipements du savoir, technologiques et sportifs**
  - Campus de l'Université Laval
  - Innoparc
- **Équipements destinés aux familles**
  - Secteur Amphithéâtre/ExpoCité
  - Base de plein air de Sainte-Foy
- **Entrée de la ville**
  - Pont de Québec et Pont Pierre-Laporte
  - Aquarium de Québec

# 6 | Les grands équipements

## Équipements culturels, touristiques et patrimoniaux

### Site patrimonial et touristique du Vieux-Québec

#### Piétonnisation des rues

- Certaines rues telles que *Saint-Jean, Saint-Pierre, Cartier, Grande-Allée, Saint-Joseph, Sainte-Claire, Chemin Saint-Louis* seront piétonnisées par tronçon et lors d'importants événements. Lorsque non piétonnisées, ces rues seront aménagées en rues partagées.
- La piétonnisation des rues se fera graduellement : durant l'été dans un premier temps, prolongée en automne et en hiver par la suite.
- Des parcours piétonniers seront aménagés au départ du terminal des croisières de la gare du Palais et du quai Paquet – Vieux-Lévis. Ces parcours feront l'objet d'une signalisation spécifique, auront retrouvé leurs pavés d'origine et leurs trottoirs abaissés. Ils feront l'objet d'une promotion tant à l'échelle nationale qu'internationale.

# 6 | Les grands équipements

## Équipements culturels, touristiques et patrimoniaux

### Site patrimonial et touristique du Vieux-Québec

#### Piétonnisation des rues

- Exemple de rue piétonne réputée en Europe : La rue Strøget à Copenhague



- Convertie en allée piétonnière depuis 1962
- La plus longue rue piétonne et commerçante de la métropole danoise et d'Europe, selon l'office de tourisme de la ville (> 1 km)
- Attraction touristique et populaire
- Vélos interdits en raison de la popularité de la rue

# 6 | Les grands équipements

## Équipements culturels, touristiques et patrimoniaux

### Site patrimonial et touristique du Vieux-Québec

#### Occupation et animation

- Les logements seront adaptés pour pouvoir accueillir davantage de familles.
- Des résidences étudiantes seront construites dans le secteur. Elles contribueront à l'animation du Vieux-Québec.
- Des services de proximité seront offerts dans le secteur.
- Des pistes notamment ouvertes à divers sports de glisse seront aménagées durant l'hiver.
- Des stationnements périphériques pour les résidents et les visiteurs seront aménagés et jumelés à l'offre de transport en commun en mode léger afin d'assurer la desserte interne du Vieux-Québec.
- Les Nouvelles-Casernes contribueront à la vitalité du secteur.
- Des écoles publiques seront implantées dans le secteur pour les familles.

# 6 | Les grands équipements

## Équipements culturels, touristiques et patrimoniaux

### Zones portuaires Québec – Lévis

- Les quais Paquet et Cageux seront intégrés au sein d'un réseau de transport interrive, incluant notamment un service de bateau-taxi/aéroglesseur.
- Le bassin Louise aura fait l'objet d'investissements majeurs et constituera un des quartiers populaires attrayants et vivants, offrant des commerces, des immeubles à bureaux, des hôtels et des activités d'animation.

Bassin Louise



Source : Ville de Québec

# 6 | Les grands équipements

## Équipements culturels, touristiques et patrimoniaux

### Zones portuaires Québec – Lévis

#### Amélioration des liens interrives

- La capacité industrielle du Port de Québec en fera un des ports les plus compétitifs de l'Amérique.
- L'agrandissement du côté Est (secteur Beauport) sera réalisé et pleinement exploité, permettant l'agrandissement et la préservation de la baie de Beauport.
- Un nouveau terminal de croisière permettra, de manière efficace et conviviale, les opérations d'embarquement/débarquement. Il aura permis de doubler le nombre de croisiéristes venant à Québec.



Source : Port de Québec

# 6 | Les grands équipements

## Équipements du savoir, technologiques et sportifs

### Campus de l'Université Laval

- Le projet de création de nouvelles résidences pour étudiants sera réalisé sur le campus.
- Les terrains disponibles, en particulier les stationnements existants à l'intérieur et à proximité du campus, feront l'objet de projets de développement.
- Le campus aura été désenclavé par des grands axes Nord-Sud et Est-Ouest permettant, par le fait même, des développements mixtes, au bénéfice de l'université et de la communauté.
- Le site de l'Université Laval aura une meilleure visibilité notamment du côté du boulevard Laurier.
- Les espaces boisés dans le campus seront consolidés et davantage mis en valeur pour la population environnante.
- L'Université aura renforcé sa capacité d'innovation et de contribution à la création de richesse régionale par le développement de ses infrastructures scientifiques.
- Les équipements de recherche seront bonifiés afin d'attirer et de retenir des chercheurs notamment dans le domaine de la santé.

# 6 | Les grands équipements

## Équipements du savoir, technologiques et sportifs

### Innoparc

- Bénéficiant déjà d'une grande visibilité sur l'autoroute A20, une meilleure accessibilité routière (réaménagement de l'échangeur 325) favorisera le développement immobilier dans le secteur.
- Un plan d'implantation et d'intégration architecturale assurera l'aménagement harmonieux et de qualité des lieux, tant en ce qui a trait aux bâtiments qu'aux aménagements extérieurs.
- Les transports actifs et collectifs intégrant le transport en commun et les liens cyclo-pédestres seront bien implantés.

Innoparc



Source : Ville de Lévis

# 6 | Les grands équipements

## Équipements du savoir, technologiques et sportifs

### Innoparc

- Le développements des quartiers résidentiels adjacents et l'offre de services de proximité sur le site, tel qu'une garderie en milieu de travail, seront des atouts pour la rétention des travailleurs.
- L'implantation stratégique de l'Innoparc à proximité du Centre de congrès et d'exposition de Lévis, du Complexe technologique Lévis-Lauzon et de l'UQAR aura favorisé le développement du savoir et des affaires.

### Innoparc



Source : Ville de Lévis

# 6 | Les grands équipements

## Équipements destinés aux familles

### Secteur Amphithéâtre/ExpoCité

- Un nouveau pôle de divertissement sera créé dans le secteur, dans lequel on retrouvera notamment des hôtels, des logements, des immeubles à bureaux et des commerces de proximité.
- Le viaduc Hamel/Autoroute 73 aura été démoli et remplacé par un boulevard urbain, redevenant autoroute à la hauteur de la rue Soumande.

#### Projet de construction d'un complexe d'affaires aux abords du nouvel amphithéâtre



Source : ccm2.ca

# 6 | Les grands équipements

## Équipements destinés aux familles

### Secteur Amphithéâtre/ExpoCité

- Des jeux d'eau, des piscines, des patinoires et un musée pour enfants constitueront le cœur de ce secteur qui sera considéré « Place de la famille ».
- Le secteur de la Pointe-aux-Lièvres sera mieux connecté avec l'arrondissement La Cité-Limoilou, le Parc Victoria et ExpoCité.

Cedar Point



Source : [thethemeparkguy.com](http://thethemeparkguy.com)

# 6 | Les grands équipements

## Équipements destinés aux familles

### Base de plein air de Sainte-Foy

- Ce grand actif naturel sera complètement réaménagé et désenclavé.
- Une nouvelle plage unifiant des plans d'eau, des terrains pour des sports collectifs (volley-ball, etc.) praticables en été y seront aménagés. Des activités de ski de fond et de raquette y seront offertes aux familles de la région en hiver.
- La base de plein air de Sainte-Foy sera annoncée et visible des deux autoroutes la bordant. Elle sera desservie par un service de transport en commun efficace et fréquent.



Source : domainedelaforge.com

# 6 | Les grands équipements

## Entrée de la ville

### Secteur de la tête des ponts

- Les parcours d'accès aux ponts seront réaménagés à l'image d'une capitale nationale. L'entrée sud de la ville se démarquera par son architecture audacieuse.
- Le pont sera entretenu périodiquement. Il sera accessible au transport en commun et aménagé pour le transport actif.

**Le pont George Washington**



Source : uptowncollective.com

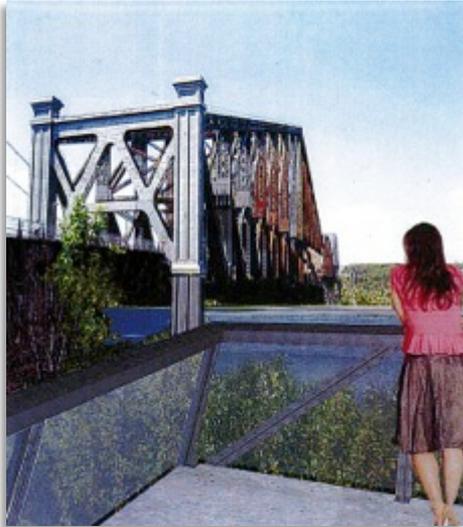
# 6 | Les grands équipements

## Entrée de la ville

### Secteur de la tête des ponts

- Le projet Belvédère visant la mise en valeur du Pont de Québec sera réalisé et exploité afin de promouvoir la ville auprès des touristes.

#### Mémorial du Pont de Québec



Crédit : Communauté métropolitaine de Québec

# 6 | Les grands équipements

## Entrée de la ville

### Secteur de la tête des ponts

- Le secteur accueillera plusieurs nouveaux immeubles à bureaux en hauteur.
- La gare ferroviaire sera déménagée à l'est de l'autoroute.
- Des pistes cyclables et des passerelles facilitant le lien interrives seront intégrées au Pont de Québec.
- Le Pont de Québec deviendra une attraction touristique, au même titre que ceux de Brooklyn, de Sydney et le Golden Gate Bridge.

Le Golden Gate Bridge



Source : wikipedia.org

Le pont de Sydney



Source : guns-pictures.drippic.com

Le Brooklyn Bridge Park



Source : archpaper.com - Photo de courtoisie : MVVA

# 6 | Les grands équipements

## Entrée de la ville

### Aquarium de Québec

- L'Aquarium de Québec sera désenclavé et deviendra un attrait touristique. Ainsi :
  - Le site sera agrandi.
  - Un pôle récréotouristique y sera développé.
  - De nouveaux équipements tels qu'une boîte à science y seront ajoutés.
  - Un stade couvert offrant des jeux aquatiques sera aménagé dans le secteur.

Le parc aquatique Pump Water House (Jay Peak - Vermont) ouvert à l'année



Source : jaypeakresort.com

# 6 | Les grands équipements

## Entrée de la ville

### Aquarium de Québec

- De nouvelles infrastructures (pistes cyclables, passerelles, etc.) seront déployées afin d'offrir un circuit interrives tant aux visiteurs qu'aux résidents du secteur. Le circuit comprendra notamment une traverse à pied ou à vélo du pont avec panorama exceptionnel, un service de navettage fluvial, entre autres, du côté de la Marina de la Chaudière se rendant vers le quai des Cageux.
- Les axes entre le boulevard Champlain et l'Aquarium seront développés. Un accès menant vers l'Aquarium sera aménagé.
- La gare sera déplacée sur le site du terrain de l'Aquarium.

7 |

# Transport des personnes et des marchandises



*Aéroport international  
Jean-Lesage de Québec*

LE PASSAGER AVANT TOUT®

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Principaux enjeux

- 1 Meilleur équilibre des parts modales
- 2 Destinations et axes majeurs de circulation
- 3 Gestion des réseaux de circulation
- 4 Transport international et interurbain

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #1 : Équilibre des parts modales

- En 2050, les parts modales sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec (CMQ) se déclineraient comme suit :

	2011	2031*	2050
	Pointe AM	Pointe AM	Pointe AM
Automobile (conducteur+passager)	73,3 %	± 60 %	50 %***
Transport en commun	11 %	20 %	25 %
Marche et vélo	8,1 %	15 %	20 %
Autres**	7,6 %	± 5 %	5 %
Total	100 %	100 %	100 %

\* 2031 : Cibles métropolitaines en matière de transports en commun et actifs

\*\* Autres : Autobus scolaire, transport adapté, taxi et autres

\*\*\* : La part modale de l'automobile sera ramenée à 50%. Avec l'évolution des véhicules électriques et intelligents, la moitié de la flotte d'automobiles sera composée de véhicules individuels et l'autre moitié, de véhicules partagés et/ou collectifs.

Sources : Statistiques en 2011 : Communauté Métropolitaine de Québec, Mode de transport utilisés par la population occupée se rendant au travail en 2011.

Statistiques 2031 : Communauté métropolitaine de Québec, *Bâtir 2031 : structurer, attirer, durer*, 2011.

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #1 : Équilibre des parts modales

- Un mode de transport en sites dédiés, de capacité égale ou supérieure au tramway, sera déployé sur les axes structurants majeurs de la région. Ce mode de transport sera déployé progressivement en fonction de l'achalandage.
- On observera une plus grande fragmentation de l'offre des services en transport et davantage d'intermodalité dans les déplacements (ex. : la réutilisation des voies ferroviaires, le déploiement du réseau cyclable utilitaire).



Source : s3.freefoto.com

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

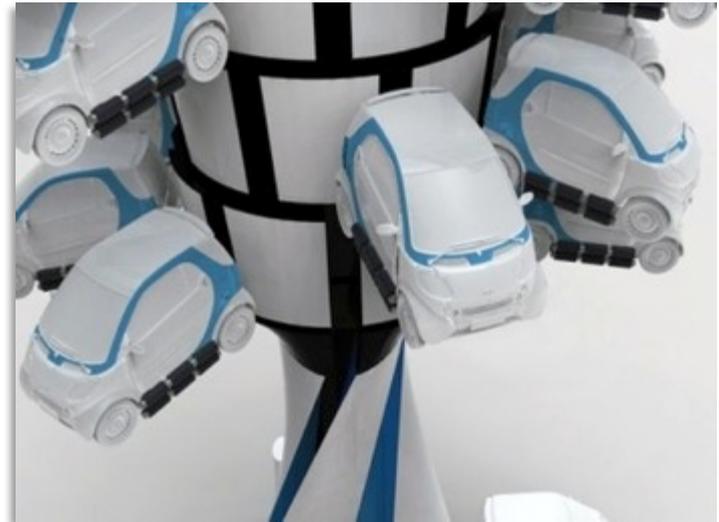
## Enjeu #1 : Équilibre des parts modales

- Les services de covoiturage ou d'autopartage seront augmentés.
- Les espaces alloués au stationnement incitatif seront agrandis et leur nombre, augmenté. Ils seront ouverts au covoiturage et à l'autopartage.

Smart Tower : un parking futuriste pour voitures électriques



Source: tomguide.fr



# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #1 : Équilibre des parts modales

- Une priorité sera accordée à la mobilité active, telle que l'usage du vélo, un mode de transport pratique pour certains types de travailleurs. Ainsi, un réseau cyclable utilitaire sera déployé dans la région.



Source: portailveloelectrique.fr

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #1 : Équilibre des parts modales

- Les différentes autorités assurant la gestion du transport en commun seront intégrées. Ainsi, la planification et les opérations seront effectuées au sein d'une même autorité métropolitaine : sous l'égide la Communauté métropolitaine de Québec.
- Afin de réduire la pression sur les systèmes de transport, diverses mesures permettant de faciliter le *coworking* et le télétravail pouvant s'appliquer dans certains domaines d'activité seront mises sur pied.
- Des horaires variables seront mis en place pour les grands générateurs de déplacements tels que :
  - Les établissements d'enseignements
  - Les grandes entreprises (assurances)
  - Les bureaux gouvernementaux



Source : [affairstoday.co.uk](http://affairstoday.co.uk)

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #2 : Destinations et axes majeurs de circulation

- Des parcs de stationnement incitatifs et des pôles intermodaux seront aménagés à toutes les entrées de la capitale pour capter les automobilistes en amont de la congestion.
- Ils seront desservis par un réseau performant de transport en commun vers les principaux pôles d'activité.



### Un stationnement futuriste automatique à faible impact visuel

Projet de stationnement souterrain automatisé d'une capacité de 120 places que la Suisse projette de construire sous la route cantonale. Le projet est estimé à plus de 4,5 millions de frs. (2<sup>e</sup> du genre en Suisse).

Source : leregional.ch

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #2 : Destinations et axes majeurs de circulation

- Les entrées de la capitale auront fait l'objet d'investissements importants en matière d'aménagement urbain, par exemple :

### Entrée Sud (principale entrée) :

- La fluidité de la circulation sera améliorée par la reconfiguration de l'échangeur Henri IV/Duplessis.
  - Le secteur sera embelli et les signalisations, améliorées, afin de mettre en valeur la capitale-nationale.
- 
- Les entrées secondaires (Charest, Laurentienne, Dufferin-Montmorency et Sainte-Anne) auront fait l'objet d'investissements afin d'assurer :
    - Une meilleure fluidité de la circulation par le transfert des personnes entrantes vers le transport en commun.
    - Une signalisation distinctive sera aménagée aux entrées de la capitale.

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #2 : Destinations et axes majeurs de circulation

- La liaison Aéroport - centre-ville sera assurée par un service de navettage commun et une offre de véhicules électriques en libre-service.
- Le parcours d'accueil de la capitale sera aménagé pour accompagner depuis l'aéroport les dignitaires, les touristes et les visiteurs vers la colline Parlementaire. Ce trajet au caractère officiel exprimera l'identité de la capitale par les aménagements qui le borde, distinguant les voies qui forment son tracé des autres voies routières de la capitale.
- L'aéroport sera intégré au réseau urbain et interurbain de la ville.



Source : Le Soleil

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #3 : Gestion des réseaux de circulation

- Les parcs de stationnement publics et privés seront optimisés de manière à ce que les cases libres puissent être utilisées par d'autres utilisateurs pour d'autres fonctions.
- Usage partagé des cases de stationnement.



Source : deutsche-startups.com

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #3 : Gestion des réseaux de circulation

- Les déplacements seront gérés plus efficacement grâce à des infrastructures intégrées et adaptées permettant de gérer en temps réel les flux et d'informer adéquatement les usagers.

### Exemples :

- Une flotte de véhicules électriques et intelligents en libre-service sera déployée et constituera plus de la moitié des véhicules sur les routes de la région. Ces véhicules seront disponibles et accessibles en tout temps sur l'ensemble du territoire.
- Ce seront des propriétés partagées par plusieurs ménages ou propriétés corporatives, disponibles par abonnement. Ces véhicules assureront l'essentiel des déplacements internes dans la région.
- Les réseaux de transport actif, notamment le réseau cyclable, seront déployés de manière à améliorer leur connectivité et la sécurité des usagers.



Source : static.blog.it

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #3 : Gestion des réseaux de circulation

Exemples :

- Des applications mobiles s'inspirant de (l'application) *WAZE* permettant notamment de mieux gérer les déplacements et les espaces de stationnement, de mieux informer les automobilistes des lieux de congestion à éviter et de pratiquer facilement le covoiturage dans la région métropolitaine seront développées.
- L'affichage intelligent et en temps réel des espaces de stationnement, tel qu'il se fait actuellement dans certains secteurs achalandés de la ville de Québec, sera réalisé dans l'ensemble des pôles d'activité de la région, entre autres à Lévis.



Source : [ici.radio-canada.ca](http://ici.radio-canada.ca)

# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #4 : Transport international et interurbain

### Aéroport international Jean-Lesage de Québec

- Le projet de développement d'un aéroport sera réalisé.
- Il en est de même avec le projet de développement d'un centre de prédédouanement américain.
- L'aéroport sera intégré au plan régional de mobilité notamment par le développement et la connexion au réseau routier structurant.

Illustration du concept d'aérotropole



# 7 | Transport des personnes et des marchandises

## Enjeu #4 : Transport international et interurbain

### Autocar

- L'autocar sera essentiellement au service de la desserte de Québec vers et à destination des régions hors des grands centres.

### Train

- Un lien rapide et efficace sur rail dédié aux passagers sera en opération vers et à destination des grands centres.

Système léger sur rail (SLR) sur le pont Champlain proposé par deux étudiants de l'UQAM



Source : Sophie Pelletier et Elvin Hélias

# Nos partenaires et commanditaires

Nos partenaires :



Entente de  
développement culturel



Nos principaux commanditaires :



Nos commanditaires de chantier :

